



ÉQUIPES DE FRANCE

FRANCE A FÉMININE

EURO 2010 : Les Bleues dépassées lors de leur premier match

Le résultat final est évidemment sévère. S'incliner de onze buts lors du premier match d'une grande compétition est tout sauf réjouissant. Même si les largesses du score s'expliquent, en grande partie, par la qualité de l'adversaire. L'équipe de France a souffert, mardi soir, à Lillehammer, face à la Norvège. Elle a pêché face à celle que l'on désigne comme l'actuelle meilleure gardienne du Monde, Katrin Lunde-Haraldsen. N'a pas su endiguer les assauts des arrières Tonje Nostvold et Tonje Larsen. A offert bien trop d'espaces à une équipe qui s'en nourrit. En raffole.

Malgré tout, le tableau n'est pas tout noir. La débâcle apparente laisse quelques motifs de satisfactions. En particulier du côté des jeunes pousses. Des nouvelles venues. Marie-Paule Gnabouyou et Delphine Carrat n'ont pas démerité et ont affiché une belle envie. Et Audrey Deroin, en difficulté depuis plusieurs semaines, a retrouvé de l'entrain et de l'efficacité.

Malgré la correction du jour, les Femmes de Défis se tournaient déjà vers la rencontre de mercredi soir face à la Hongrie. Une rencontre capitale si elles veulent se qualifier et exister au second tour de cette Euro 2010.

NORVEGE / FRANCE : 33-22 (19-10)

NORVÈGE : Gardiennes : Haraldsen (17/39 arrêts dt 0/3), Grimso ; Buteuses : Molid (0/1), Oftedal (0/3), Loke (3/5), Nostvold (5/8 dt 1/1), Breivang (2/5), Hammerseng (3/5), Johansen (2/3), Frafjord (1/1), Larsen (4/5), Riegeluth (7/9 dt 2/2), Mork (2/4 dt 1/1), Stange (1/5), Herrem (3/3).

FRANCE : Gardiennes : Leynaud, (13/35 dt 0/3) Darleux (3/14 dt 0/1) ; Joueuses de champ : Dembélé (2/5), Carrat (1/2), Deroin (4/5), Piejos (3/3), Mendy (2/3), Signat (2/9), Herbrecht (2/6 dt 1/1), Pineau (1/4), Lacrabère (2/7 dt 2/3), Ayglon (1/4), Gnabouyou (1/2), Kanto (1/2), Goudjo (0/1).

Suite du programme : Mercredi 8 décembre : Tour principal (2e journée)

18h15 : France / Hongrie ; 20h15 : Slovénie / Norvège

Vendredi 10 décembre : Tour principal (3e journée)

18h15 : France : Slovénie ; 20h15 : Norvège / Hongrie

FRANCE A MASCULINE

Élection « Sportif de l'année 2010 » des auditeurs de Radio France

L'équipe de France de handball masculine a été sélectionnée, parmi 14 sportifs, par la direction des sports de Radio France pour être élue « Sportif de l'année 2010 des auditeurs de Radio France ».

Depuis lundi 6 décembre, vous pouvez voter pour nos Experts, et ce jusqu'au 31 décembre, sur les sites internet de France Inter, France Info, France Bleu et du Mouv : www.radiofrance.fr, www.franceinter.com, www.france-info.com, www.francebleu.com et www.lemouv.com.

Le nom sera dévoilé le 10 février 2011 sur ces différents sites et un trophée sera remis au gagnant par les parrains, Laurent Blanc et Marie-José Pérec.

Ce trophée avait déjà été remis aux hommes de Claude Onesta début d'année 2009 après leur titre olympique de 2008.



EXTRAITS PV

BUREAU DIRECTEUR DU 26 NOVEMBRE 2010

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques (téléphone), DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : COSTANTINI Daniel, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude (téléphone), JACQUET Michel, Philippe BANA (téléphone).

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12h au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur adopte le PV du Bureau Directeur du 19 novembre 2010.

Le Président, Joël DELPLANQUE, rappelle que dans le cadre des procédures d'organisation mises en place lors du Bureau Directeur du 19 novembre, il souhaite que nous fassions, de manière régulière, le point des dossiers en cours adoptés par le Conseil d'Administration du 22 octobre. Ainsi le développement, le travail de la commission des finances pour préparer le budget 2011, la commission des activités sur le sable, les évolutions du groupe harmonisation doivent faire l'objet d'un bilan d'étape à ce jour en dehors des sujets qui vont être abordés lors de cette réunion.

Le Bureau Directeur valide le rectificatif à apporter au PV du 22 octobre 2010, au début du premier paragraphe : Le Bureau Directeur prend acte de la démission de Rémy GUILLEMET, Président du Comité de la Manche, rapportée par le Président de la Ligue de Normandie, Nicolas

MARAI, suite à la réunion du Conseil d'Administration du Comité qui a eu lieu le 20 octobre 2010. Le reste sans modification.

En application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Directeur valide les demandes :

1. du président du Comité de l'Aube, Gérard JAWORSKY, formulée en accord avec le président de la Ligue de Champagne Ardenne, Pascal SZEZESPANSKI, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue Champagne Ardenne de handball pour la saison 2010-2011, selon les procédures définies par la lettre accord.

2. du président du Comité du Loiret, André DHUIVONROUX, formulée en accord avec le président de la Ligue du Centre, Jean-Luc BORDET, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue du Centre de handball selon les termes de la Convention conclue entre les deux instances.

Au sujet de la tenue de l'Assemblée Générale 2011, organisée à Reims, le Bureau Directeur valide la proposition de l'accord financier passé avec la Ligue de Champagne-Ardenne qui prévoyait un acompte de la FFHB fin décembre 2010 sur les hébergements à la charge de la Fédération.

La date du 15 décembre est définitivement adoptée pour l'organisation du repas de fin d'année du personnel en dehors des locaux fédéraux sur la base des engagements financiers habituels. Le Directeur Général est chargé de la mise en place de cette opération conviviale.

L'avenant au contrat Handline / Sites Internet fédéraux (hors LFH) avec Décalage Média, qui prévoit des améliorations avec des prestations un peu plus élevées, est présenté au Bureau Directeur. La proposition est validée après un échange sur les possibilités éventuelles offertes. Concernant l'avenant au contrat Hand TV, ce dernier fera l'objet d'un examen dans le cadre du budget de la commission avec une étude sur l'internalisation de ces prestations.

Le Bureau Directeur prend acte de l'intention de la Ligue de Lorraine d'accueillir un Mondial jeune dans les années à venir. Jacques BETTENFELD se chargera de l'étude de faisabilité pour ce dossier. Il est signalé le retrait de la candidature de la Ligue Provence-Alpes sur la compétition méditerranéenne de jeunes masculins après le désengagement des collectivités territoriales.

Les représentations de la FFHB lors des compétitions internationales et nationales qui doivent se dérouler en décembre 2010, janvier et février 2011 sont validées par le Bureau Directeur.

Le Bureau Directeur, après avoir été informé du contenu et des modalités de la Convention de mécénat entre la fondation d'entreprise la Française des Jeux, la FFHB et l'Association UNIS-CITE, donne un avis favorable et adopte la mise en place du dispositif auprès des structures fédérales volontaires.

Au sujet de la création d'un « fonds de dotations », afin de permettre de recevoir du mécénat dans un but caritatif en direction de la reconversion des athlètes de haut niveau, des actions vers les quartiers sensibles ou des missions d'intérêt général, le Bureau Directeur souhaite faire le tour des partenaires pour envisager le partenariat que nous pourrions mettre en place dans ce domaine très spécifique.

Le Bureau Directeur valide la proposition de cadeaux de fin d'année pour les partenaires de la FFHB. Il s'agit du livre sur le « triple historique ».

Le Bureau Directeur a été saisi de la lettre de Jean Luc DRUAIS, Président de la SEM US CRETEIL HANDBALL. Il considère que la procédure actuellement en cours devant les instances statutaires de la FFHB ne l'autorise pas à se prononcer sur cette affaire.

Le Bureau Directeur est informé du contenu du Clip vidéo et de son financement réalisé dans le cadre du montage du dossier Mondial 2015. Il émet un avis favorable aux propositions présentées.

Alexis MANOUVRIER présente à la fois les grandes orientations politiques du projet de la communication fédérale et les conséquences budgétaires qu'elles impliquent.

Ses actions se déclinent d'abord à travers « Handball, le Film » réalisé par une société de production extérieure qui négocie les droits et les coûts. Le Bureau Directeur est informé des contacts pris avec Canal + et France Télévisions.

Bercy 2011 est sur une bonne dynamique avec un remplissage complet pour le dimanche. Il s'agit d'intégrer les cérémonies qui vont célébrer les récompenses annuelles de l'IHF.

Les retours des équipes de France féminine et masculine au lendemain des compétitions de décembre et janvier seront programmés pour la journée de lundi.

Concernant la LFH, la communication souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour l'accompagner dans ses opérations de promotion. Le Bureau Directeur valide cette proposition pour une durée limitée à la saison en cours.

Les grandes lignes du budget Communication sont présentées, elles seront validées lors du Bureau Directeur du 16 décembre dans le cadre de la proposition générale du Budget fédéral. Le budget de candidature du Mondial 2015 devra faire l'objet d'une présentation budgétaire séparée de manière à pouvoir suivre mensuellement ses évolutions.

Le Bureau Directeur est informé de la lettre de Denis MASSIGLIA, Président du CNOSF, sur la médiatisation de l'ensemble des sports et du partenariat éventuel dans le cadre du passage de l'analogique au numérique avec le développement de la TNT, des WebTV... La rencontre Besançon/Dijon a connu une belle affluence mais les audiences de diffusion restent à être précisées.

Pour les procédures du service financier adoptées à la suite du Bureau Directeur du 19 novembre 2010, Michel JACQUET apporte les précisions nécessaires quant aux différents

niveaux de validation des engagements financiers.

A la demande du Président et suite aux informations fournies par le service informatique et le service financier, Alain JOURDAN précise que les chiffres sont satisfaisants pour les évolutions des licenciés (+2 à +4%) mais au niveau des clubs il y a une légère stagnation voire régression du nombre de clubs dans l'ensemble des compétitions (-20 clubs). Il s'agit de réfléchir avec les instances aux solutions à apporter à ce phénomène.

Le Bureau Directeur est informé de l'accord conclu avec les opérateurs et le type de compétitions concernées pour les paris en ligne sur le handball français.

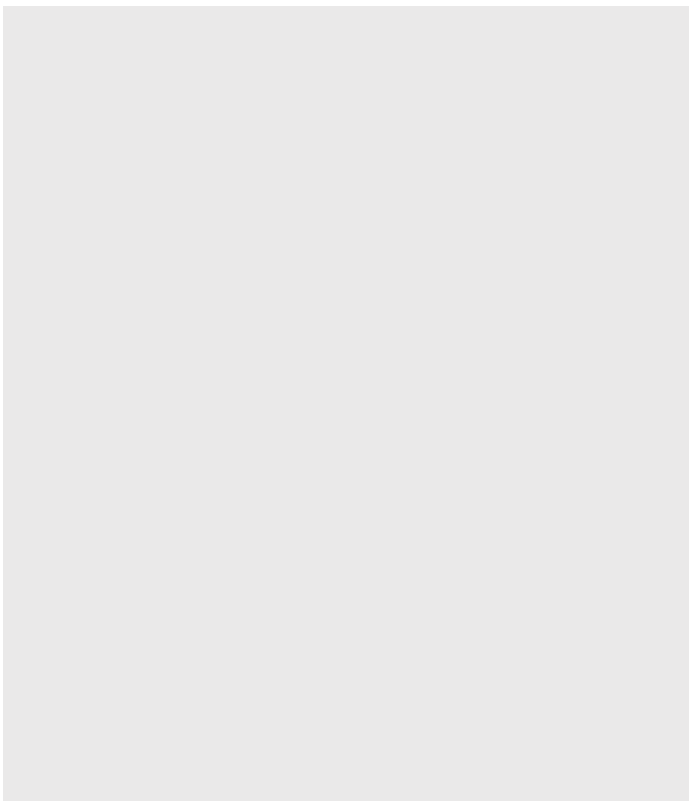
Patricia SAURINA informe le Bureau Directeur des orientations choisies par la LFH pour la soirée des Etoiles qui se déroulera à la fin de la saison sportive.

Daniel COSTANTINI, à la demande de Joël DELPLANQUE, informe le Bureau Directeur des inquiétudes de François GARCIA sur la pression exercée auprès des arbitres dans les rencontres de LNH. Le championnat LNH 2010/2011 relativement équilibré est de plus en plus source de critiques envers le corps arbitral de la part notamment d'entraîneurs. La CCA, consciente de ce problème, envisage un mode de désignation adapté à cette situation d'urgence de façon à préserver si possible les arbitres en "formation" sur ces niveaux de jeu. La professionnalisation des structures d'encadrement ainsi que celle du corps arbitral reste un sujet d'actualité qu'il faudra régler tôt ou tard à l'image d'autres fédérations sportives et ligues professionnelles qui se sont inscrites dans cette démarche de progrès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h15.



COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE



JURY D'APPEL

RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2010

Suite à un contrôle positif au cannabis survenu le 29/5/2010 lors de la rencontre St-Cyr Touraine / Pontault-Combault, le joueur Rabah SOUDANI (licencié au club de Saint-Cyr Touraine en 2009-10 et 2010-11) s'est vu infligé par le Jury d'appel pour la lutte contre le dopage une suspension de 2 mois.

Suite à un contrôle positif au cannabis survenu le 29/5/2010 lors de la rencontre Aix / Valence, le joueur Abdelmalik ACHOUR (licencié au club d'Aix en 2009-10 et à celui d'Aubagne en 2010-11) s'est vu infligé par le Jury d'appel pour la lutte contre le dopage une suspension de 2 mois.



INFOS COC

COMMUNIQUÉ

A L'ATTENTION DES ÉQUIPES DE CHAMPIONNATS NATIONAUX (Handball PROD2 - LFH - D2F - N1 - N2 - N3 - moins de 18 ans) ET COUPES DE FRANCE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Devant les risques liés aux intempéries pour les prochains WE de compétitions nationales, il est impératif que les rencontres pouvant se dérouler aient lieu. Il est fortement conseillé de s'enquérir à l'avance des conditions de circulation par la route et de prendre les mesures adaptées à la situation (**avancer l'heure de départ, prévoir un hébergement sur place après la rencontre, s'assurer en amont de la fiabilité du transporteur ou loueur de véhicule**).

Cependant, dans le cas **exceptionnel** d'un report (météo particulière dans une région, **impossibilité de changer d'itinéraire, blocage** routier dû au verglas, à la neige, absence de transport SNCF, gymnase réquisitionné ou fermé par arrêté municipal ou préfectoral...), le club qui ne pourra pas effectuer le déplacement ou recevoir devra obligatoirement le **jour du match** :

1. **Prévenir** le club adverse dans les meilleurs délais et si possible avant l'heure de départ (prévoir les coordonnées des dirigeants du club recevant pour les équipes se déplaçant, et inversement pour les "receveuses" en cas de difficultés locales)
2. **Obtenir l'accord** par mail du club adverse
3. **Avertir la COC** par mail (s.petit@ff-handball.org) et téléphone 06 23 53 75 98
4. Si accord écrit (courriel, sms, fax, courrier) du club adverse, la COC validera le report sans demande de justificatifs
5. Si refus du club adverse, le club demandeur devra fournir sous 24H (délai franc) les justificatifs à la COC (au minimum par courriel à s.petit@ff-handball.org et pclbaude@aol.com)
6. La COC, au vu des justificatifs fournis, des différentes rencontres de handball disputées dans le même secteur géographique, des matchs tenus le même jour dans différents sports ou de tout autre élément probant, validera le report et **fixera la date de report ou prononcera le forfait**, conformément aux règlements fédéraux. (rappel si match reporté : seul(e)s les joueurs(euses) qualifié(e)s à la date du match prévu pourront figurer sur la feuille de match)

La COC est parfaitement consciente du contexte et des difficultés que certains clubs peuvent rencontrer pour se déplacer ou recevoir et étudiera avec une grande attention les éventuelles demandes de reports, mais souhaite avant tout que tout ce qui peut être joué le soit, dans le respect du calendrier sportif et de l'équité des compétitions.

Pour les rencontres de Coupe de France Départementale et Régionale qui ne pourraient se dérouler suite à des conditions météorologiques défavorables le we du 18/19 décembre, ces rencontres seront reportées obligatoirement le Dimanche 02 janvier 2011.

Bien Sportivement,

*Le Président de la COC/FFHB
Pascal BAUDE*

APPEL À CANDIDATURES

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE - DE 18 ANS FÉMININS ET MASCULINS

Comme chaque année, la COC/FFHB fait appel à candidatures auprès des Clubs, Ligues et Comités pour l'organisation des finalités des Championnats de France -18 ans féminins et masculins se déroulant sur terrain neutre.

- Championnat de France moins de 18 ans féminins les **28-29 mai 2011**
- Championnat de France moins de 18 ans masculins les **4-5 juin 2011**

Retour des candidatures : **lundi 13 décembre 2010** (dernier délai).

Décision de la COC « attribution des lieux de finalités » : **jeudi 16 décembre 2010**

Le dossier de candidature est disponible sur notre site internet à l'aide du lien suivant :

<http://www.ff-handball.org/log/ffhb/documentation/organisation-des-competitions/documents-compensation.html> ou par demande écrite auprès du secrétariat de la COC/FFHB (s.petit@ff-handball.org)

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Championnat N2M/P4 (12e journée) we du 18/19 décembre 2010

TOURNEFEUILLE HB / ISTRES OUEST PROVENCE HB

Reportée : au samedi 08 janvier 2011

Championnat N2M/P4 (3ème journée) we du 09/10 octobre 2010

ISTRES OUEST PROVENCE HB / MARTIGUES HB

Reportée : au mardi 14 décembre 2010

Championnat N2M/P2 (3ème journée) we du 18/19 décembre 2010

USM SARAN HB / CO DE VERNUILLET

Reportée : au samedi 26 février 2011

Championnat N2M/P4 (13ème journée) we du 15/16 janvier 2011

PAYS AUBAGNE HB AGGLOMERATION / LA SEYNE VAR HB

Avancée : au dimanche 20 février 2011

Avec le soutien de :

ile de France

MAIRIE DE PARIS

www.ff-handball.org



24^{EME} LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL & LA FRANÇAISE DES JEUX PRÉSENTENT

TOURNOI **FDJ** DE PARIS

FRANCE . CROATIE ARGENTINE . COREE

8-9 JANV 2011 BERCY

OBJECTIF
MONDIAL
2011

www.ticketnet.fr ou www.bercy.fr
TICKETNET 0892 390 490

Points de vente : Virgin Mégastore, Auchan, Galeries Lafayette, E. Leclerc, Fran, Carrefour, Cultura et Car.



24^{EME} LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL & LA FRANÇAISE DES JEUX PRÉSENTENT

TOURNOI **FDJ** DE PARIS

FRANCE . CROATIE ARGENTINE . COREE

8-9 JANV 2011 BERCY

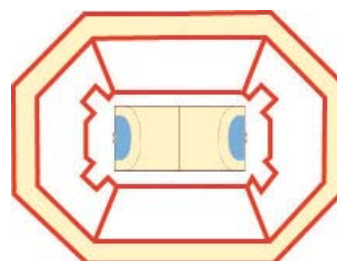


île de France

MAIRIE DE PARIS

BON DE COMMANDE (GRAND PUBLIC, LIGUES, COMITÉS, CLUBS)

SAMEDI 8 JANVIER 2011*			
	PRIX **	QUANTITÉ	TOTAL
14h00 : CROATIE / CORÉE DU SUD 16h10 : FRANCE / ARGENTINE			
GRAND PUBLIC LIGUES, COMITÉS, CLUBS	35 € €
DIMANCHE 9 JANVIER 2011*			
	PRIX **	QUANTITÉ	TOTAL
14h00 : PLACES 3 / 4 16h30 : FINALE			
GRAND PUBLIC LIGUES, COMITÉS, CLUBS	40 €	COMPLET ! €
PASS POUR LES 2 JOURS			
	PRIX **	QUANTITÉ	TOTAL
GRAND PUBLIC LIGUES, COMITÉS, CLUBS	65 €	COMPLET ! €
SOUS-TOTAL DE LA COMMANDE :		 €
+ FRAIS DE PORT :			+ 5 €
TOTAL DE LA COMMANDE =		 €



CATÉGORIE UNIQUE
PLACEMENT LIBRE

Pour toute commande effectuée **avant le 15 décembre 2010**, merci d'envoyer ce bon à la **Fédération française de handball**, accompagné de votre règlement (+ frais de port) par chèque à l'ordre de Ticketnet.

Au-delà du 15 décembre 2010, toute commande sera à traiter uniquement et directement avec Ticketnet (www.ticketnet.fr, 0892 390 490)

* Horaires sous réserve. — ** Frais de commission Ticketnet (mode production) inclus. — TARIFS ET PLACES PROPOSÉS DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉL. DOMICILE : TÉL. PORTABLE :

EMAIL :

LIGUES, COMITÉS OU CLUBS :

BON DE COMMANDE + RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE TICKETNET À RENVOYER À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL, 62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex
tél. : 01 46 15 03 55, fax : 01 46 15 03 60, e-mail : ffhb@ff-handball.org

Les billets seront imprimés et expédiés au client à compter du 1^{er} octobre 2010. En aucun cas les billets ne seront échangés ni remboursés.
 Aucune réclamation ne sera admise après la séance.